



ERNST & YOUNG et Autres

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Artémis S.A.S.
12, rue François 1er - 75008 Paris
Ce rapport contient 27 pages
Référence : PB-21-2-01



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Tour First
TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre
France

Artémis S.A.S.

Siège social : 12, rue François 1er - 75008 Paris
Capital social : € 862 017 387

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des associés de la société Artémis S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Artémis S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'évaluation des titres de participation sont exposées dans la note « 2.D. Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons vérifié le caractère approprié des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et vérifié la correcte application des méthodes définies par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2021

Paris La Défense, le 30 avril 2021



Pascal Brouard
Associé

Pierre Bourgeois
Associé

Clotilde Bor
Associée

ARTEMIS

**Société par actions simplifiée
12 rue François 1^{er} 75008 PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Table des matières

Compte de résultat.....	4
Bilan.....	5
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	6
Présentation.....	6
Faits marquants de l'exercice.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Principes généraux.....	6
2. Actifs immobilisés.....	6
3. Clients et autres actifs d'exploitation.....	8
4. Opérations en devises.....	8
5. Provisions.....	8
6. Valeurs mobilières de placement.....	8
7. Instruments financiers.....	9
8. Avantages postérieurs à l'emploi.....	10
Changements de méthode.....	10
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	11
Produits d'exploitation.....	11
Résultat financier.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	12
Transfert de charges.....	12
Impôts sur les bénéficiaires.....	12
NOTES SUR LE BILAN.....	13
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
Amortissements.....	13
Immobilisations financières.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Variation des Capitaux propres.....	15
Échéances des créances et des dettes.....	16
Charges à payer.....	17
Produits à recevoir.....	17
Produits constatés d'avance.....	17
Ecart de conversion actif et passif.....	17
Instruments de trésorerie.....	17
Engagements pris en matière de retraite.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Situation fiscale différée.....	19
Transactions entre les parties liées.....	19
Engagements hors bilan.....	19
Effectif moyen.....	20
Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance.....	20

Evènements postérieurs à la clôture	20
Identité de la société consolidante.....	20
Intégration fiscale	20

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	8 012 510	10 865 734
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 784 425	
Autres produits	114 648	8 294
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 911 583	10 874 028
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	(13 984 219)	(32 979 773)
Impôts, taxes et versements assimilés	(230 425)	(269 170)
Salaires et traitements	(60 464)	(61 919)
Charges sociales	(29 952)	(31 534)
Dotations aux amortissements et provisions	(2 536 518)	(1 072 172)
Autres charges	(4 605)	(6 806)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(16 846 183)	(34 421 374)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 934 600)	(23 547 346)
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits financiers de participations	373 395 366	561 926 348
Intérêts, produits et charges assimilés	(70 292 891)	(48 079 229)
Autres produits et charges financiers	(29 672 372)	(55 561 784)
RESULTAT FINANCIER	273 430 103	458 285 336
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	269 495 503	434 737 989
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 024 130	(99 485 676)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	950 707	1 797 293
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	289 470 340	337 049 606

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

ACTIF (en euros)	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	551 136	(490 021)	61 115	4 116 594
Immobilisations corporelles	93 256 209	(21 696 364)	71 559 845	69 739 126
Immobilisations financières	7 955 254 313	(344 725 550)	7 610 528 763	7 468 277 713
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	8 049 061 658	(366 911 935)	7 682 149 723	7 542 133 433
Stocks et encours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 665 383		13 665 383	12 043 644
Autres créances	703 305 613		703 305 613	814 174 192
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	37 317 125		37 317 125	26 801 429
Charges constatées d'avance	6 658		6 658	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	754 294 778		754 294 778	853 019 264
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 323 149		4 323 149	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	11 895		11 895	1 710 194
TOTAL DE L'ACTIF	8 807 691 481	(366 911 935)	8 440 779 546	8 396 862 891
PASSIF (en euros)			Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Capital			862 017 387	862 017 387
Primes d'émission, de fusion ou d'apport				
Réserve légale			86 201 739	86 201 739
Autres réserves			3 169 758 597	3 169 758 597
Report à nouveau			6 786 729	(9 463)
RESULTAT DE L'EXERCICE			289 470 340	337 049 606
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			4 414 234 792	4 455 017 866
Provisions pour risques			11 895	1 710 193
Provisions pour charges			17 679	108 940
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			29 574	1 819 134
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 277 657 866	1 766 025 016
Emprunts et dettes financières divers			2 234 724 633	1 854 450 030
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			3 512 382 499	3 620 475 046
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 690 567	4 677 926
Dettes fiscales et sociales			624 067	675 155
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			286 308 579	94 196 279
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			291 623 213	99 549 360
Produits constatés d'avance			220 000 000	220 000 000
TOTAL DES DETTES			4 024 005 712	3 940 024 406
Ecart de conversion passif			2 509 468	1 485
TOTAL DU PASSIF			8 440 779 546	8 396 862 891

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Présentation

Artémis est une société d'investissement dont les filiales et participation sont engagées dans des activités diversifiées. La plus importante est Kering – anciennement PPR – dont les activités sont centrées sur le client particulier, avec des positions de premier plan sur les marchés exclusifs du Luxe et du Sport & Life Style. Les autres activités regroupent principalement Château Latour, Le Point et Le Stade Rennais FC en France, ainsi que Christie's à l'étranger.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les états financiers d'Artémis sont établis en euros.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'année 2020, l'épidémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale. La Société estime cependant que cette crise ne remet pas en cause la valorisation de ses actifs dans ses états financiers clos le 31 décembre 2020.

L'opération de financement de 220 millions d'euros mise en place le 16 mars 2016 par Artémis SAS, Ortygia et le Crédit Agricole Corporate and Investment Bank dont le terme était le 16 mars 2021 a été dénouée par anticipation le 16 juin 2020.

Le 16 juin 2020, Artémis SAS, Ortygia et Crédit Agricole and Investment Bank (« La Banque ») ont mis en place une nouvelle opération de financement de 220 millions d'euros. Cette opération a été structurée sous la forme d'une vente à terme au 16 septembre 2025 par Artémis SAS de l'intégralité des actions de catégorie « A » composant le capital de la société Ortygia avec prépaiement des actions « A » pour 220 millions d'euros.

Le 14 décembre 2020, la société a procédé à une distribution exceptionnelle d'un dividende de 280,0 millions d'euros.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels de la société ARTEMIS sont établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le Plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général) et le Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles incluent des actifs incorporels acquis séparément tels que des logiciels, des licences et des droits au bail. Ils sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

Les actifs incorporels suivants sont amortis linéairement selon leur durée d'utilité estimée :

- Logiciel type ERP : 3 ans
- Autres logiciels et licences informatiques : 1 an

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles inscrites au bilan correspondent aux actifs dont l'entité exerce le contrôle, pour lesquels elle bénéficiera de l'ensemble des avantages économiques futurs, et dont le coût peut être estimé de façon fiable.

A leur date d'entrée, les terrains, immeubles et équipements sont comptabilisés à leur coût de revient historique. Le coût de revient exclut tous frais financiers intercalaires.

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire appliquée à la durée d'utilité estimée

- Construction : 50 ans
- Agencement des constructions : 10 à 25 ans
- Installations générales diverses : 10 ans
- Matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 2 à 4 ans

C. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

La Société détermine, à la clôture de chaque exercice, s'il existe des indices de pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles. S'il existe un quelconque indice, un test de perte de valeur est effectué afin d'évaluer si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle, définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de vente diminuée des coûts de la vente (juste valeur nette) et la valeur d'utilité.

L'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif s'effectue par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par cet actif. Les modalités d'évaluation des flux de trésorerie sont similaires à celles utilisées lors de la décision d'investissement. Lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée au compte de résultat. Lorsque la valeur actuelle redevient supérieure à sa valeur comptable, la dépréciation antérieurement constatée est reprise au compte de résultat.

D. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés pour leur valeur d'origine à la date d'entrée.

- *Titres de participation et créances rattachées*

Les titres de participation correspondent à des titres de sociétés dont la possession durable est utile au groupe Financière Pinault pour en assurer le contrôle, y exercer une influence ou construire des liens privilégiés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le groupe ; celle-ci est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette réévaluée, des perspectives de rentabilité et, pour les sociétés cotées, de l'évolution des cours de Bourse lorsque ceux-ci sont significatifs.

La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques longs termes et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux de trésorerie en tenant compte du contexte économique et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, déterminée selon les critères habituellement retenus en matière d'évaluation des titres de participation (valeur d'utilité, valeur d'actif net) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur du montant de la différence.

Les dividendes sont pris en résultat à la date de la décision sociale de distribution.

- *Autres immobilisations financières*

Les autres immobilisations financières regroupent notamment :

- Les autres titres immobilisés, correspondant à des titres de sociétés qu'ARTEMIS a l'intention ou l'obligation de conserver durablement mais dont la détention n'est pas jugée nécessaire à son activité,
- Les prêts aux sociétés ci-dessus (hors intérêts courus),
- Les dividendes ou quotes-parts de bénéfice en provenance des sociétés ci-dessus, en attente de mise en paiement,
- Les prêts de consommation,
- Les dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est constituée en tant que besoin pour tenir compte de la valeur d'utilité des titres pour la société ou de la capacité de remboursement des emprunteurs.

3. Clients et autres actifs d'exploitation

Les créances clients et autres actifs d'exploitation courants sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une dotation pour dépréciation des créances douteuses est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

4. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Lorsque la date prévue de règlement des opérations couvertes est prorogée, les variations de valeur des instruments de couverture (différence entre le cours à terme initial et le cours à terme d'ajustement) sont enregistrées dans des comptes transitoires au bilan (« différences compensées par des couvertures de change ») jusqu'au dénouement complet de ces couvertures.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les comptes courants en devises des sociétés du groupe Financière Pinault sont assimilés à des comptes financiers (disponibilités ou concours courants) : l'écart de réévaluation généré par leur conversion au cours de clôture contribue à la formation du résultat de change de l'exercice.

5. Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont acquises par la société dans une optique de placement pour être recédées à brève échéance avec l'espoir d'un gain.

Les valeurs mobilières sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

- *Sicav et Fonds Communs de Placement*

Les parts sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors droit d'entrée). Elles sont estimées à la clôture de l'exercice à leur valeur liquidative. La plus-value latente n'est pas constatée. La moins-value latente fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

- *Obligations*

Les obligations sont comptabilisées à leur date d'acquisition pour le montant nominal corrigé de la prime ou de la décote. Le montant des intérêts courus et non échus à la date d'acquisition et à la clôture de l'exercice est enregistré dans un compte de « créances rattachées ».

A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé à la valeur boursière en capital du dernier mois sans tenir compte des intérêts courus non échus.

Lorsque la valeur de marché cumulée du portefeuille est inférieure au coût d'acquisition cumulé, une dépréciation est constituée.

- *Actions*

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors frais.

Une dépréciation est constituée si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'acquisition. Pour les titres cotés, la valeur de marché est appréciée sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Par exception, les titres empruntés et la dette représentative de l'obligation de restitution sont inscrits au prix que ces titres ont sur le marché à la clôture de l'exercice.

- *Titres de créances négociables*

Les titres de créances négociables sont souscrits sur le marché primaire ou acquis sur le marché secondaire. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des intérêts courus à cette date lorsqu'ils sont acquis sur le marché secondaire.

Les intérêts précomptés sont inscrits en produits financiers *prorata temporis* au titre de l'exercice.

- *Pensions*

Les pensions sont enregistrées pour leur valeur nominale. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non échus sont enregistrés *prorata temporis* en produits financiers.

7. Instruments financiers

ARTEMIS conserve le contrôle de l'exposition de son bilan et de son compte de résultat aux variations de change et de taux. Elle peut donc procéder à des opérations de marché visant à maîtriser sa sensibilité à ces variations en utilisant les instruments financiers adaptés à cette gestion, et notamment : le change comptant ou à terme, les swaps, les futures et les options.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont prises au moyen d'instruments cotés sur les marchés organisés ou de gré à gré qui présentent des risques de contrepartie minimaux.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur éléments couverts.

Lorsque les instruments financiers utilisés ne constituent pas des opérations de couverture ou la relation de couverture n'est pas efficace, les pertes résultant de leur évaluation en valeur de marché à la clôture de l'exercice sont provisionnées en compte de résultat. Tous les instruments dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture. En application du principe de prudence, les gains latents ne sont pas constatés au compte de résultat.

8. Avantages postérieurs à l'emploi

Les calculs actuariels prennent principalement en compte des hypothèses d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, de date de départ à la retraite, d'évolution prévisible de la rémunération, d'espérance de vie, d'inflation, ainsi qu'un taux d'actualisation approprié.

La valorisation des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans les comptes de la société.

Les variations constatées sur les exercices en cours sont constatées par une dotation ou une reprise sur provision pour engagement de retraite. Au titre de l'exercice 2020 la provision comptabilisée au bilan s'élève à 17 679 euros.

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

- Taux d'actualisation : 0,35%
- Taux d'inflation long terme : 1,75%
- Taux d'évolution des rémunérations : 6,0%
- Taux de charges sociales : dirigeants 49% - autres 46%

Hypothèses démographiques :

- Table de mortalité : INSEE TH- TF 2016-2018
- Age de la retraite : 65 ans
- Type de retraite : selon la volonté du salarié
- Convention collective : Grands magasins et magasins populaires

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et service (a)	8 012 510	10 865 733
Montant net du chiffre d'affaires	8 012 510	10 865 733
Autres produits et transferts de charges (b)	4 899 073	8 294
Total des produits d'exploitation	12 911 583	10 874 028

(a) Principalement les prestations de conseil et d'assistance facturées aux entreprises liées.

(b) Principalement la neutralisation de commissions de mise en place de nouveaux financements afin de les étaler sur la durée des emprunts correspondants.

Résultat financier

Les produits financiers de participations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Dividendes	369 666 688	559 484 184
Revenus des créances immobilisées	3 728 678	2 442 165
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	373 395 366	561 926 348

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Produits d'intérêts et assimilés (a)	21 963 856	35 407 274
Charges d'intérêts et assimilées (a)	(92 256 747)	(83 486 503)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(70 292 891)	(48 079 229)

(a) Principalement liés aux intérêts de comptes courants et à la charge d'intérêts sur les dettes bancaires

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2020	2019
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	(18 058 140)	(60 568 394)
Différences de change (nettes)	(40 527 262)	10 793 809
Produits des autres créances de l'actif immobilisé		264 495
Autres charges financières (a)		(6 051 694)
Reprises sur provisions et transfert de charges financières (b)	28 913 030	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(29 672 372)	(55 561 784)

(a) En 2019 ce montant correspond au mali de fusion lié à la Transmission Universelle de Patrimoine de la Société FININTEL.

(b) Ce montant est composé des reprises sur provisions :

- des autres titres immobilisés Farfetch pour 20,8 millions d'euros,
- des titres de participation Ortygia pour 6,4 millions d'euros,
- de change pour 1,7 millions d'euros.

La note sur les dépréciations figure dans la partie "NOTES SUR LE BILAN –Dépréciations"

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

(en euros)	2020		2019	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion (a)	(92 621)		(100 001 193)	5 550
Sur opérations en capital (b)	(3 660 413)	22 684 664	(369 018)	971 485
Sur amortissements, provisions et transferts de charges		92 500	(92 500)	
TOTAL	(3 753 034)	22 777 164	(100 462 711)	977 035
RESULTAT EXCEPTIONNEL		19 024 130	(99 485 676)	

- (a) En 2019, les charges exceptionnelles sur opérations de gestion sont constituées pour 100 millions d'euros de la promesse de don à la Fondation Notre Dame de Paris.
- (b) En 2020, les charges exceptionnelles correspondent principalement à la sortie de l'avion Bombardier Global 6000 pour 2,0 millions d'euros et pour 1,6 millions d'euros à la sortie des titres NVT Investissements. Les produits exceptionnels correspondent principalement à la cession du Bombardier Global 6000 pour 21,4 millions d'euros et à la cession des titres NVT Investissement pour 1,2 millions d'euros.

En 2019, les charges exceptionnelles correspondaient à des coûts liés à la cession de la société L'Agefi. Les produits exceptionnels étaient des retours de capital des titres Championnes

Transfert de charges

(en euros)	2020	2019
Transferts de charges d'exploitation	4 784 425	
Transferts de charges financières		
Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	4 784 425	

Les transferts de charges d'exploitation correspondent à la neutralisation des commissions de mise en place de nouveaux financements qui seront étalées selon la durée des emprunts correspondants.

Impôts sur les bénéfices

Un produit net d'impôt à hauteur de 950 707 euros a été constaté sur l'exercice.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, ce produit d'impôts a été comptabilisé vis-à-vis de Financière Pinault.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2020
Concessions, brevets, licences	4 606 615		(4 055 479)	551 136
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 606 615		(4 055 479)	551 136
Autres immobilisations corporelles	40 013 982	55 242 227	(2 000 000)	93 256 209
Immobilisations corporelles en cours				
Acomptes sur immobilisations corporelles	49 347 505		(49 347 505)	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 361 487	55 242 227	(51 347 505)	93 256 209
TOTAL	93 968 102	55 248 227	(55 402 984)	93 807 345

La diminution des immobilisations incorporelles fait suite à la conversion de l'investissement dans la plateforme de crypto-monnaie Telegram en prêt financier pour 4,0 millions d'euros.

L'augmentation des immobilisations corporelles provient essentiellement de l'acquisition du Bombardier Global 7500 pour 55,2 millions d'euros.

Le Bombardier Global 6000 a été cédé lors de ce même exercice expliquant ainsi la baisse de ce même poste.

La diminution des acomptes sur immobilisations corporelles provient de l'achat définitif du Bombardier Global 7500.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2020
Concessions, brevets, licences	490 021			490 021
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	490 021			490 021
Bâtiments	4 847 002	233 886		5 080 888
Constructions et Installations générales	14 575 555	556 403		15 131 959
Matériel de transport		1 283 304		1 283 304
Mobilier et matériel de bureau & informatique	199 804	410		200 214
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 622 631	2 074 003		21 696 364
TOTAL	20 112 382	2 074 003		22 186 385

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2020	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2020
Participations	6 697 937 155	30 066 392	(1 639 053)	6 726 364 494
Créances rattachées à des participations	498 903 578	522 871 957	(464 536 979)	557 238 556
Prêts et autres immobilisations financières	625 319 122	46 340 074	(7 933)	671 576 615
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 822 159 855	599 278 423	(466 183 965)	7 955 254 313

L'augmentation des participations correspond à :

- L'achat de titres Kering pour 18,6 millions d'euro ;
- La souscription à l'augmentation de capital en février 2020 d'Archer Obligations pour 7,0 millions d'euros ;
- La souscription à l'augmentation de capital en juin 2020 de Ter Obligations pour 4,5 millions d'euros.

La diminution des participations provient de :

- La sortie des titres NVT Investissements en mai 2020 pour 1,6 millions d'euros ;
- La sortie des titres d'Artémis Investissements suite à la transmission universelle de patrimoine de la société avec Diwezsh en décembre 2020.

L'augmentation des créances rattachées à des participations est due principalement aux augmentations :

- de 377,6 millions d'euros de la créance long terme envers la société Artémis 24 ;
- de 129,4 millions d'euros d'acompte sur dividendes à recevoir de la société Kering.

La réduction des créances rattachées à des participations provient principalement de la diminution :

- de 280,6 millions d'euros de créance envers Artémis Investissements,
- de 181,1 millions d'euros envers Kering.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières provient de l'acquisition de titres de la société Farfetch pour 42,3 millions d'euros et de la conversion de l'investissement dans la plateforme de crypto-monnaie Telegram en prêt financier pour 4,0 millions d'euros.

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2020
Provisions pour pertes de change	1 710 194	11 895	(1 710 194)	11 895
Autres provisions pour risques et charges	108 940	1 239	(92 500)	17 679
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 819 134	13 134	(1 802 694)	29 574
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		1 239		
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		11 895	(1 710 194)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>			(92 500)	

Les pertes de change portent principalement sur des créances libellées en devises

Les Autres provisions pour risques et charges sont constituées des engagements de retraite.

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	2020
Provisions sur titres de participations	110 348 731	18 046 032	(12 002)	128 382 761
Provisions sur titres de participations et autres	243 533 411	213	(27 190 835)	216 342 789
DEPRECIATIONS	353 882 142	18 046 245	(27 202 837)	344 725 550
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>				
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		18 046 245	(27 202 837)	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>				

Les tests de dépréciations ont été effectués selon les modalités décrites à la note 2.D des principes comptables. Les méthodes de valorisation des modèles utilisées, dépendent du secteur d'activité dans lequel les différentes participations opèrent.

Dans le cas d'espèce, nous avons deux types de participations qui ont fait l'objet de provision :

- Les sociétés holdings : Evaluées selon la méthode de la Valeur Nette Comptable
- Les sociétés d'assurances : Evaluées selon la méthode de l'Actif Net Réévalué

Les dotations de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- 5,3 millions d'euros sur les titres Archer Obligations ;
- 5,1 millions d'euros sur les titres Sebdo-Le Point ;
- 3,7 millions d'euros sur les titres Ter Obligations ;
- 3,0 millions d'euros sur les titres EPS ;
- 0,7 millions d'euros sur les titres Terisam.

Les reprises de provision sur titres de participations et autres sont principalement constituées :

- (20,8) millions d'euros sur les titres Farfetch ;
- (6,4) millions d'euros sur les titres Ortygia.

Variation des Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital de la société ARTEMIS s'élève à 862 017 387 euros, divisé en 55 975 155 actions de 15,40 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2019	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)
<i>(en euros)</i>					
Capital social	862 017 387				862 017 387
Réserve légale	86 201 739				86 201 739
Réserve ordinaire	3 169 758 597				3 169 758 597
Dividendes		50 377 640	(50 377 640)		
Report à nouveau (a) (b)	(9 463)	286 671 966	(279 875 774)		6 786 729
Résultat de l'exercice	337 049 606	(337 049 606)		289 470 340	289 470 340
CAPITAUX PROPRES	4 455 017 866		(330 253 414)	289 470 340	4 414 234 792

Au 31 décembre 2020, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif du capital émis par la société.

- (a) À la suite d'un changement de méthode comptable, les engagements de retraite au titre des années précédentes ont été comptabilisés en Report A Nouveau en 2019
- (b) Le 14 décembre 2020, la société a procédé à une distribution exceptionnelle d'un dividende de 280,0 millions d'euros prélevé sur le Report à Nouveau.

Échéances des créances et des dettes

Les postes s'analysent comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2020		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	557 238 556	130 437 115	426 801 441
Prêts	4 077 106	4 077 106	
Autres immobilisations financières	5 017 200	85 944	4 931 256
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé	566 332 862	134 600 165	431 732 697
Créances clients, douteux ou litigieux	13 665 383	13 665 383	
Autres créances	2 501 603	2 501 603	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux			
Etat et autres collectivités			
Impôts sur les bénéfiques	2 748 031	2 748 031	
Taxe sur la valeur ajoutée	616 718	616 718	
Autres impôts et divers			
Groupes et associés	697 438 942	697 438 942	
Débiteurs divers	319	319	
TOTAL créances liées à l'actif circulant	716 970 996	716 970 996	
Charges constatées d'avance	6 658	6 658	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	4 323 149	964 262	3 358 887
TOTAL DES CREANCES	1 287 633 665	852 542 081	435 091 584

(en euros)	Au 31 décembre 2020		
	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
A 1 an maximum à l'origine			
A plus d'1 an à l'origine	1 277 656 907	1 537 194	1 276 119 713
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 690 567	4 690 567	
Personnel et comptes rattachés et organismes sociaux	39 307	39 307	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	583 079	583 079	
Autres impôts	1 681	1 681	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	2 423 118 576	202 813 210	2 220 305 366
Autres dettes	88 179 622	88 179 622	
Produits constatés d'avance	220 000 000		220 000 000
TOTAL DES DETTES	4 014 269 739	297 844 659	3 716 425 080

Charges à payer

(en euros)	2020	2019
Autres charges	88 178 911	94 193 989
Intérêts courus	16 918 432	18 777 284
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 397 555	3 714 450
Dettes fiscales et sociales	20 942	28 719
TOTAL	109 515 840	116 714 442

Produits à recevoir

(en euros)	2020	2019
Intérêts courus	3 959 238	17 204 206
Clients factures à établir	4 757 762	7 149 510
TOTAL	8 717 000	24 353 716

Produits constatés d'avance

(en euros)	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Vente à terme d'actions		220 000 000			220 000 000	
TOTAL		220 000 000			220 000 000	

Ecarts de conversion actif et passif

(en euros)	Ecarts de conversion actif		Provisions pour pertes de change	
	2020	2019	2020	2019
Sur créances immobilisées à l'actif	7 933		7 933	
Sur actifs circulants	3 962	57	3 962	57
Sur dettes financières		1 710 137		1 710 137
TOTAL	11 895	1 710 194	11 895	1 710 194

(en euros)	Ecarts de conversion passif	
	2020	2019
Sur actifs circulants	19 169	
Sur dettes financières	2 490 298	
Sur dettes d'exploitation		1 485
TOTAL	2 509 467	1 485

Instruments de trésorerie

Artémis a vendu en 2020 des options de vente (*Put*) sur actions Kering. Les primes sur ces ventes de *Put* ont été encaissées au cours de l'exercice.

A l'échéance, en cas d'exercice par les contreparties, Artémis pourrait avoir à décaisser sur l'exercice 2021 un montant maximum de 162,5 millions d'euros.

A 31 décembre 2020, les primes ont été réévaluées au bilan à leurs valeurs de marché. Leur juste valeur à cette date est de 5,2 millions d'euros.

Engagements pris en matière de retraite

	2020	2019
I.D.R.	17 679	16 440

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés pour l'attribution des prestations aux périodes de service, en tenant compte des augmentations futures de la rémunération.

AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale différée

La situation fiscale différée résulte des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits et de charges. Selon la nature des décalages, l'effet de ces impôts différés qui, en application des dispositions du Plan Comptable ne sont pas comptabilisés, sera d'alléger ou d'accroître la charge future d'impôt.

Les montants à la clôture de l'exercice sont estimés à :

(en euros)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Base	Impôt (taux 28%)	Base	Impôt (taux 28%)
Base d'allègement de la charge future d'impôt				
• Déficits reportable	1 107 429 803	310 080 345	1 065 852 784	298 438 780
• Provision perte de change	11 895	3 331	1 710 194	478 854
• Charges à payer – Primes et salaires	9 940	2 783	10 360	2 901
• Etalement de charges – Droits d'enregistrement				
• Provision sur titre de participation LT	18 034 031	5 049 529	35 249 005	9 869 721
• Ecart de conversion Passif	2 509 467	702 651	1 485	416
• Abandon de créances				
TOTAL	1 127 995 136	315 838 638	1 102 823 828	308 790 672
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt				
• Ecart de conversion actif	11 895	3 331	1 710 194	478 854
TOTAL	11 895	3 331	1 710 194	478 854
SITUATION NETTE	1 127 983 241	315 835 307	1 101 113 634	308 311 818

Transactions entre les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement) ;
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement ;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Aucune transaction entre la société et ses parties liées n'est à mentionner dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	Total	31 décembre 2020			31 décembre 2019
		< 1 an	de 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Engagements donnés					
• Avals, cautions, garanties donnés	3 755 377 935	233 402 000	2 990 052 681	531 923 254	3 368 758 133
• Swap emprunteur taux fixe	1 670 000 000	1 670 000 000			1 750 000 000
• Autres engagements donnés					6 899 00
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	5 425 377 935	1 903 402 000	2 990 052 681	531 923 254	5 125 657 133
Engagements reçus					
• Avals, cautions, garanties reçus	1 974 880 287		1 974 880 287		1 124 598 253
• Autres engagements reçus	24 745 847	24 745 847			24 745 847
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 999 626 134	24 745 847	1 974 880 287		1 149 041 200
Engagements réciproques					
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 425 751 801	1 878 656 153	1 015 172 394	531 923 254	3 976 615 933

Dans le cadre de sa politique de couverture du risque de taux, Artémis peut mettre en place des swaps de taux d'intérêts adossés à certains emprunts.

Au 31 décembre 2020, des swaps de taux sont en place dans la société. Leur juste valeur à cette date est de (18,8) millions d'euros.

Effectif moyen

L'effectif moyen annuel de l'exercice est de 1 personne :

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Ingénieurs et cadres	-	-	-	-	-	-
Agents de maîtrise	-	-	-	-	-	-
Employés et techniciens	-	-	-	-	-	-
Ouvriers	-	-	-	-	-	-
Autres	1	1	-	-	1	1
TOTAL	1	1	-	-	1	1

Rémunération allouée aux membres des organes de direction et de surveillance

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre des jetons de présence.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Identité de la société consolidante

La société Financière Pinault est la société consolidante.

Siège social : 12 Rue François 1er - 75008 Paris

SIRET : 342 731 973 00042

Intégration fiscale

Financière Pinault forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code Général des Impôts.

La société Financière Pinault est la société tête de groupe de cette intégration fiscale.

Au terme d'une convention d'intégration fiscale prenant effet au 1er janvier 1999, Financière Pinault prend en charge l'impôt dû par le groupe intégré et les obligations fiscales qui pèsent sur celui-ci.

La société Artémis est membre de l'intégration fiscale de Financière Pinault. Dans ce cadre, son bénéfice fiscal est transféré à Financière Pinault.

Par ailleurs, en application de la méthode de neutralité retenue par la convention de groupe, la société verse à Financière Pinault l'impôt sur les sociétés qu'elle aurait dû verser au Trésor Public en l'absence d'intégration fiscale.

Tableau des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros d'unité monétaire)</i>											
Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
I. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS (2)											
A. Filiales (détenues à plus de 50 %)											
AROK INTERNATIONAL 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 418 745 196	632 079 EUR	282 601 EUR	100%	704 986	704 986		650 000	EUR	(5 461) EUR		
ARTEMIS DOMAINES 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 455 202 770	20 524 EUR	113 033 EUR	100%	112 865	112 865		565 000	2 129 EUR	51 088 EUR		
E.P.S. 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 419 520 069	82 300 EUR	(3 178) EUR	100%	128 691	76 122	68 669		EUR	(3 000) EUR		
SELENA 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 074 807	20 EUR	(9) EUR	100%	20	20			EUR	1 399 EUR		
ARTEMIS 35 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 844 070 989	20 EUR	(9) EUR	100%	20	3			EUR	(7) EUR		
TERISAM 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 528 785 082	12 277 EUR	(6 176) EUR	100%	12 714	5 373		325 000	EUR	(727) EUR		
SEMIRAT 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 798 979 811	4 761 EUR	(1 695) EUR	100%	4 761	2 814		200 000	EUR	(252) EUR		
TER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 017462	37 EUR	1 446 EUR	99%	4 536	801		200 000	EUR	(682) EUR		

ARTEMIS
(en milliers d'euros d'unité monétaire)

Filiales et participations	Capital	Autres capitaux propres hors résultat de l'exercice (1)	Quote- part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
ARCHER OBLIGATIONS 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 799 037 999	3 131 EUR	(28) EUR	99%	7 037	1 712		375 000		(1 391) EUR		
SEBDO LE POINT 1 boulevard Victor 75015 Paris RCS 312 408 784	13 500 EUR	(13 017) EUR	100%	40 752	4 386			60 138 EUR	8 720 EUR		
ARTEMIS 24 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 807 871 371	40 020 EUR	37 113 EUR	97%	42 562	42 562		350 000		(28 704) EUR		
DIWEZH 12 rue François 1 ^{er} 75008 Paris RCS 390 427 490	200 EUR		100%	200	200				(3 714) EUR		
B. Participations (détenues entre 10 et 50 %)											
KERING 40 rue de Sèvres 75007 Paris RCS 552 075 020	505 100 EUR	4 068 600 EUR	41%	3 799 359	3 799 359			191 417 EUR	2 079 600 EUR	362 245	
PUMA (3) 91074 Herzogenaurach – Allemagne	150 800 EUR	1 613 100 EUR	29%	1 845 333	1 845 333			5 324 400 EUR	78 900 EUR		
SCAR 32 avenue Hoche 75008 Paris RCS 428569 800	5 000 EUR	(2 063) EUR	49%	1 431	1 431			1 498 EUR	(931) EUR		
II. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
A. Filiales non reprises au paragraphe I.A (2)											
a) Filiales françaises (ensemble)				15	15						
b) Filiales étrangères (ensemble)											
B. Participations non reprises au paragraphe I.B											
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				229							
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				20 855							
TOTAL				6 726 364	6 597 982						

(1) Après déduction des éventuels acomptes sur dividendes versés.

(2) Les filiales et participations incluses en I.A, I.B et II. sont rattachées à la catégorie comptable des titres de participation.

(3) Sociétés mères de sous-groupe : autres capitaux propres (part du groupe), chiffre d'affaires et résultat (part du groupe) consolidés du sous-groupe.